



BVMAC

JOURNÉE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

« Enjeux et défis du marché régional unifié de l'Afrique Centrale »

Panel 2 : « Accélérer le développement du marché financier de la CEMAC »
Propos de M. Jean-Claude NGBWA, Directeur Général de la Bourse des
Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale

Brazzaville, le 3 mars 2020

La fusion des marchés financiers actifs en Afrique centrale intervenue en 2019 peut être considérée comme une mesure structurelle, qui aura des retombées bénéfiques pour l'ensemble des acteurs et contribuera à accélérer le développement du marché financier de la CEMAC.

Dans mon intervention, je vais identifier les principaux obstacles au développement de notre marché financier et formuler des recommandations en vue d'accélérer son développement.

I- Les principaux obstacles au développement du marché financier de l'Afrique Centrale

Le marché financier de la CEMAC est caractérisé par un certain nombre de faiblesses et de menaces qui freinent son développement. Il s'agit entre autres :

- **d'une faible demande et offre de liquidité**, qui a pour conséquence de rendre le marché peu profond. Cette situation provoque également un allongement de la période de transaction entre la première cotation et la première transaction sur le marché secondaire ;
- **d'une faible valeur de transaction et d'un nombre de titres échangés insignifiant** ;
- **d'un corpus juridique obsolète et inadapté au contexte communautaire** caractérisé par la prédominance d'entreprises de petite et moyenne taille ;
- **des produits financiers standards et limités.**

Sur le plan de l'environnement externe au marché financier quelques menaces sont recensées, parmi les plus importantes l'on peut citer :

- **une absence de culture et d'éducation boursière et financière** ;

- un secteur privé sous-développé et faiblement dynamique ;
- un climat des affaires à améliorer ;
- une hégémonie de quatre (4) modes de financement, l'autofinancement, les tontines, les banques et les investissements directs étrangers (IDE) ;
- des sociétés de bourse passives.

II-Que faut-il faire pour accélérer le développement du marché financier de la CEMAC ?

Au regard des faiblesses et des menaces identifiées précédemment, certaines actions peuvent être entreprises :

- **Renforcer les interventions des États sur le marché financier** en promouvant davantage la vente des actifs financiers d'État par le biais du marché financier. Par ailleurs, les États devraient réserver un volume annuel de dette souveraine qui serait émise sur le marché financier, afin de donner un signal positif aux acteurs privés et mettre à leur disposition un référentiel pour la valorisation de leurs actifs financiers.
- **Recourir à l'actionnariat populaire local.** L'actionnariat populaire peut servir à la fois d'outil politique et d'outil financier. Son activation devrait avant tout être impulsée par une ferme volonté politique. Ainsi, les États de la CEMAC pourraient s'inspirer de ce qui a été fait dans d'autres pays africains (UEMOA), afin de promouvoir les programmes de privatisation en y associant fortement la population (salariés et non-salariés de l'entreprise à privatiser) via le marché financier. Cette approche présente l'avantage de gagner durablement le soutien populaire (favoriser l'adhésion de la population au processus de privatisation et de participation capitaliste nationale) tout en développant

de nouveaux produits d'épargne. Par ailleurs, le recours à l'actionnariat populaire permet aux États de réaliser des gains financiers substantiels, en se défaisant de participations importantes dans certaines entreprises.

- **Rechercher le soutien des bailleurs de fonds.** Le secteur bancaire en Afrique Centrale reste encore fragile. Il se caractérise entre autres par une taille réduite et un taux de bancarisation très faible (environ 15 %). Pour soutenir le système financier actuel de la CEMAC et accélérer le développement du marché financier, les bailleurs de fonds peuvent aider les autorités communautaires (donc les gouvernements) à modifier certaines politiques et réglementations obsolètes et inefficaces, renforcer les capacités des régulateurs pour qu'ils mettent en œuvre les changements et supervisent plus efficacement les institutions financières. Les bailleurs de fonds peuvent également contribuer à renforcer l'intégration entre les places boursières du continent. Cela pourrait favoriser la cotation multiple, la confiance et l'entraide entre les marchés boursiers avancés et ceux moins matures. Enfin, les agences multilatérales et bilatérales peuvent également contribuer à atténuer les risques liés à la création de nouveaux acteurs sur le marché financier. En guise d'illustration, la Société Financière Internationale pourrait mener quelques actions fortes parmi lesquelles :

- émettre des obligations en monnaie locale pour soutenir les projets d'infrastructures tout en donnant plus de profondeur au marché financier de la CEMAC ;
- aider à préparer une offre publique initiale sur le compartiment actions de la BVMAC, pour davantage les investisseurs institutionnels et privés sur la qualité de l'émission ;
- investir des fonds propres directement dans de grandes entreprises dans l'intention de soutenir l'offre publique d'achat ; le désengagement à

terme devant se faire par le biais d'une cotation publique à la BVMAC susceptible de créer plus de profondeur et de liquidité à la Bourse.

- **Renforcer la supervision, le contrôle et la réglementation.** Il est bien établi qu'un système financier fonctionnant efficacement suppose des institutions solides et un cadre juridique bien conçu. La protection des droits de propriété et des droits des investisseurs, les lois sur l'exécution des contrats et la gouvernance d'entreprise sont des ingrédients indispensables pour donner plus de profondeur aux marchés financiers et créer un environnement propice aux affaires.
- **Libérer et capter l'épargne locale.** Les institutions communautaires et les Gouvernements des États membres de la CEMAC doivent mettre en place des mesures d'incitation fiscale visant à promouvoir les produits d'épargne longue afin de répondre aux besoins de financement de long terme de l'économie et augmenter les fonds disponibles pour l'investissement. Enfin, il faudra évaluer l'épargne disponible auprès des différentes catégories d'acteurs de la CEMAC et introduire de nouveaux instruments financiers afin d'optimiser la mobilisation des capitaux par le marché financier.
- **Renforcer les capacités des acteurs du marché** tant en ce qui concerne l'organe de régulation, que la BVMAC et plus encore les sociétés de Bourse afin qu'elles soient plus actives sur le marché.
- **Créer une synergie entre le secteur bancaire et le marché financier.** Le développement d'une économie repose sur un marché financier actif, organisé et un système bancaire fiable. Cependant, le processus de financement bancaire adopte un mode indirect et le niveau d'engagement des banques est généralement limité dans le temps et par des contraintes réglementaires (respect des ratios de solvabilité et fonds propres notamment). En

conséquence, le marché financier devrait être considéré par les banques comme un prolongement de leur action, lorsqu'elles ont atteint leurs limites réglementaires. À cet effet, les banques peuvent contribuer au placement de certains produits issus du marché financier auprès de leur clientèle dont elle maîtrise mieux les habitudes.

* *
* *
 *

En définitive, le marché financier de la CEMAC entame sa seconde évolution, étant donné que les actions suggérées couvrent des domaines de compétence variés et impliquent plusieurs institutions communautaires et les Gouvernements, ainsi que les entreprises du secteur privé, une mise en œuvre réussie ne peut être réalisée que par le biais d'une coordination à un haut niveau.